

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
DE POINTE A PITRE
30 RUE FREBAULT
97110 POINTE-A-PITRE
TEL. 05 90 89.69.51

RECEPISSE DE DEPOT

2LA BTP
105 lotissement Moudong Nord
97122 Baie-Mahault

V/REF :
N/REF : 2016 B 718 / 2019-B-605

Le greffier du tribunal mixte de commerce de Pointe à Pitre certifie qu'il a reçu le 30/10/2018,

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 28/09/2018

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/06/2017.

Rapport de gestion en date du 30/06/2017

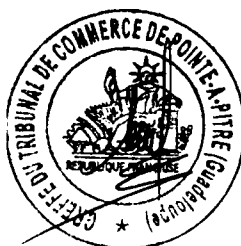
Concernant la société

2LA BTP
Société par actions simplifiée à associé unique
105 lotissement Moudong Nord
97122 Baie-Mahault

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-605 le 26/03/2019

R.C.S. POINTE A PITRE TMC 820 247 161 (2016 B 718)

Fait à POINTE A PITRE le 26/03/2019,
LE GREFFIER



**SASU 2LA BTP
105 Lot Moudong Nord
97122 BAIE MAHAULT**

**SASU AU CAPITAL DE 1.000€uros
SIREN : 820 247 161**

RAPPORT DE GESTION

**Assemblée générale ordinaire annuelle du 28 septembre 2018
Exercice clos le 30/06/2017**

En notre qualité de président la SASU 2LA BTP, Marius LYCAON associé unique, ai établis le présent rapport relatif aux opérations de l'exercice clos le 30.06.2017.

SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Au cours de l'exercice sus mentionné, le chiffre d'affaires s'est élevé à 143.232 €uros.

EVOLUTION PREVISIBLE :

Le chiffre d'affaires est supérieur à l'objectif fixé pour ce premier exercice. Pour le nouvel exercice, je pense augmenter le chiffre d'affaires, faire une embauche à temps plein supplémentaire et avoir de nouveau marché en attente de validation à cet instant.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTÛRE DE L'EXERCICE :

Depuis la clôture de l'exercice, aucun événement important n'est intervenu qui mérite de vous être signalé.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT:

Au cours de l'exercice écoulé, la société a mené de nouvelle démarche pour avoir de nouveau client clef et fiable pour les nouveaux chantiers.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS :

Ceux-ci ont été établis selon les méthodes d'évaluation et de présentation conformes aux usages de notre profession et aux prescriptions du code de commerce.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 143 232€uros. Les charges d'exploitation se sont élevées à 139 316€uros, laissant apparaître un résultat d'exploitation positif de 3 922€uros.

Il convient de préciser que l'exercice 2016/2017 était le première exercice, phase de lancement de l'activité marquée par les investissements et dépenses de mise en place des services.

La rémunération du président s'élève à 4 441€ au cours de cet exercice.

MENTIONS PARTICULIÈRES :

Nous vous précisons en outre qu'aucune dépense précisée par l'article 39.4 du code général des impôts n'est incluse dans les comptes qui vous sont présentés.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the text 'Le Président'.

**SASU 2LA BTP
105 Lot Moudong Nord
97122 BAIE MAHAULT
SASU AU CAPITAL DE 1.000€uros
SIREN : 820 247 161**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE
(exercice clos le 30.06.2017)**

L'An deux mille dix-huit, le vingt-huit septembre à 10 heures au siège social sis 105 lot Moudong Nord 97122 BAIE MAHAULT,

M. Marius LYCAON demeurant à 105 lot Moudong Nord 97122 BAIE MAHAULT, agissant en qualité d'associé unique gérant de la SASU 2LA BTP déclare la réalisation des opérations suivantes :

Les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 30.06.2017 ainsi que le rapport de gestion corrélatif ont été établis par ses soins.

M. Marius LYCAON, associé unique a par ailleurs pris les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION:

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30.06.2017 tel qu'il les a établis.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION:

Les comptes faisant apparaître un bénéfice de **3 257€uros**, l'associé unique décide :

- d'un report à nouveau de + 3 257€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION:

L'associé unique déclare qu'aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le gérant associé unique.

Le Président



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISEFormulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Numéro de déclaration	01052016	Numéro de déclaration	30062017	Statut de l'entreprise	X
Déclaration soumise pour le régime d'imposition de groupe			Régime fiscal normal		
Si PME innovante, cocher la case ci-dessus					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2381-SD (art. 223-1-1 quinquies C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-1-2 quinquies C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
2LA BTP 105 Lot Moudong Nord 97122 BAIE-MAHAULT			
SIRET	8 2 0 2 4 7 1 6 1 0 0 0 1 2	Mél :	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

Activités exercées

Construction d'autres bâtiments

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*	3 257	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%			
	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies C)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		

D DÉDUCTION DES DÉPENSES D'INTÉRÊT

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr	
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .	

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 25102018
	Lieu: BAIE-MAHAULT
	Qualité et nom du signataire:
	Signature:
Tél:	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

2017

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			e	
			f	
			g	
			h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)	

RENTREZ LE MONTANT DES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (à compléter uniquement dans un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à Pour les SARL chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

RENTREZ LE MONTANT DES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (à compléter uniquement dans un état du même modèle)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice	
	MVLT restant à reporter	



Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise 2LA BTP

du 01/05/2016

Adresse 105 Lot Moudong Nord 97122 BAIE-MAHAULT

au 30/06/2017

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	LYCAON Marius Chef d'Equipe	105 Lot Moudong Nord 97122
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	5 921			5 921				5 921
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	5 921			5 921				5 921

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2017 . . (total col. 9 + total col. 10) ⑩	5 921	- de l'exercice . 2017 . . ⑩	3 832
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire		À <u>BAIE-MAHAULT</u> , le <u>25/10/2018</u>	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2017

Désignation de l'entreprise <u>2LA BTP</u>										Néant <input type="checkbox"/> *										
Adresse de l'entreprise <u>105 Lot Moudong Nord 97122 BAIE-MAHAULT</u>																				
SIREN <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td>8</td><td>2</td><td>0</td><td>2</td><td>4</td><td>7</td><td>1</td><td>6</td><td>1</td></tr> </table>										8	2	0	2	4	7	1	6	1		
8	2	0	2	4	7	1	6	1												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td>1</td><td>4</td></tr> </table>										1	4	Durée de l'exercice précédent * <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td> </td><td> </td></tr> </table>								
1	4																			
										Exercice N clos le <u>3 0 0 6 2 0 1 7</u>										
ACTIF																				
										Brut 1										
										Amortissements-Provisions 2										
										Net 3										
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012															
		Autres *	014		016															
	Immobilisations corporelles *		028		030															
	Immobilisations financières * (1)		040	318	042					318										
	Total I (5)		044	318	048					318										
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052														
		Marchandises *		060		062														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066															
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	24 105	070				24 105										
		Autres * (3)		072	10 379	074				10 379										
	Valeurs mobilières de placement		080		082															
	Disponibilités		084	4 926	086					4 926										
	Charges constatées d'avance *		092		094															
Total II		096	39 410	098					39 410											
Total général (I+II)										110	39 729	112			39 729					
PASSIF																				
										Exercice N 1										
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *									120	3 000									
	Écarts de réévaluation									124										
	Réserve légale									126										
	Réserves réglementées *									130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)									131										
	Report à nouveau									134										
	Résultat de l'exercice									136	3 257									
	Provisions réglementées									140										
Total I									142	6 257										
Provisions pour risques et charges									Total II		154									
DETTES (I)	Emprunts et dettes assimilées									156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									164										
	Fournisseurs et comptes rattachés *									166	15 484									
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)									169	2 319									
	Produits constatés d'avance									174										
Total III									176	33 471										
Total général (I + II + III)										180	39 729									
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195													
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	318												
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184													

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise		2 LA BTP		Néant <input type="checkbox"/>							
A - RÉSULTAT COMPTABLE						Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le			
										13/01/2017			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209				210				
	Production vendue	Biens			215				214				
		Services *			217				218		143 232		
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222				
	Production immobilisée *								224				
	Subventions d'exploitations reçues								226				
	Autres produits								234		6		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										232		143 238	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234				
	Variation de stocks (marchandises) *								236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238		32 960		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *								240				
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)						242		101 031		
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243				244				
	Rémunérations du personnel *								250		4 441		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252		884		
	Dotations aux amortissements *								254				
	Dotations aux provisions								256				
Autres charges		{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262					
		{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260									
Total des charges d'exploitation (II)										264		139 316	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270		3 922	
Produits financiers (III)		280						294					
Charges financières (V)								296					
Produits exceptionnels (IV)								298					
Charges exceptionnelles (VI)		{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347				300		90			
		{ dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348									
Impôt sur les bénéfices * (VII)								306		575			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)										310		3 257	
B - RÉSULTAT FISCAL						Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		3 257		314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318								
	Provisions non déductibles *				322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324								
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *		248		330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999				
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986		ZFU-TE (44. octies et octies A)		987		342				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		JEI (44. sexies A)		989						
	ZRD (44. terdecies)		127		ZRR (44. quindecies)		138						
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodecies)		991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undecies)		990						
	Dont divers		ZFA (44. quaterdecies)		345		Investissements outre-mer		344		350		
			Créance due au report en arrière du déficit						346				
			Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)						655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1		352		3 257		354	
						Déficit col. 2							
Déficit de l'exercice reporté en arrière *								356					
Déficits antérieurs reportables *										360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1		370		3 257		372	
						Déficit col. 2							

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : 2LA BTP Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	100		102		101		106		
	Autres	110		112		111		116		
Immobilisations corporelles	Terrains	120		122		124		126		
	Constructions	130		132		134		136		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	140		142		144		146		
	Installations générales agencements divers	150		152		151		156		
	Matériel de transport	160		162		164		166		
	Autres immobilisations corporelles	170		172		174		176		
Immobilisations financières		180		182	318	181		186	318	
TOTAL		490		492	318	494		496	318	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
		6	7	8	9

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	581	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % ①			579	Régularisations	590	583	594	595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)							591		
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : 2LA BTP					Néant <input type="checkbox"/> *					
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607					
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616					
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	630	631	636					
	Sur stocks et en cours	640	630	644	646					
	Sur clients et comptes rattachés	650	642	654	656					
	Autres provisions pour dépréciation	660	652	664	666					
TOTAL		680	682	684	686					
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises						
Immob. incorporelles	700	705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains	710	715			2					
Constructions	720	725			3					
Inst. techniques mat. et outillage	730	735			4					
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745			5					
Matériel de transport	750	755			6					
Autres immobilisations corporelles	760	765			7					
TOTAL		770	775			TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780		
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995				
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996				
Déficits reportables		984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA						
Déficits de l'exercice		860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129				
Total des déficits restant à reporter		870		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)						
				800						
VI DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives							381			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *							380			
N° du centre de gestion agréé							388			
Montant de la TVA collectée							374	8	636	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	5	838	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398			
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

⑤

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2033-E-SD 2017

Désignation de l'entreprise: 2LA BTP		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le :	01052016	et clos le : 30062017
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="4"/>
I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises		108
Production vendue - Biens		109
Production vendue - Services		141 143 232
Production stockée		111
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143
Subventions d'exploitation reçues		113
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		115 6
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153
	TOTAL 1	144 143 238
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers		
Achats de marchandises (droits de douane compris)		121
Variation de stocks (marchandises)		122
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		123 32 960
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		145
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		125 93 483
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146 7 548
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		148
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		133
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135
	TOTAL 2	152 133 991
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2		137 9 247
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117 9 247
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	(020)	
Chiffre d'affaires de référence CVAE		(022)
Période de référence	024	160
Date de cessation	186	186
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs		
Effectifs moyens du personnel *		376
dont apprentis		65
dont handicapés		651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861

SAOIE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 153 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2017

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

Exercice clos le

30062017

SIREN

8 2 0 2 4 7 1 6 1

Dénomination de l'entreprise

2LA BTP

Adresse (voie)

105 Lot Moudong Nord

Code postal

97122

Ville

BAIE-MAHAULT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique LYCAON Prénom(s) MARIUSNom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100Naissance: Date 17/10/1959 N° Département 97 Commune I.F.S. ABYMES Pays GUADELOUPEAdresse : N° 105 Voie LOT MOUDONG NORDCode Postal 97122 Commune BAIE MAHAULT Pays GUADELOUPETitre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2017 - Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant *

N° de dépôt

Exercice clos le

SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal Ville

I- NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/> Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>	

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 - Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.